

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de la Transition Numérique, de

l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration



Deloitte.



HADES CONSULTING

LEGAL | TAX | ACCOUNTING | HR & MOBILITY



INNOVATION  
FOR POLICY  
FOUNDATION



**Startup ACT Mauritanie : Projet d'Elaboration  
d'un cadre réglementaire pour l'innovation et  
l'entrepreneuriat**

***Benchmark international***

# Cadre d'analyse et synthèse du benchmark

# Portée et méthodologie

## Objectifs et Méthodologie

### Objectifs du benchmark

- Identifier **les tendances internationales et les meilleures pratiques** liées à la mise en œuvre des Start-up ACT ou de cadres juridiques similaires.
- Mettre en évidence **facteurs clés de réussite de la mise en œuvre d'un Start-up ACT.**
- Identifier **les différentes parties prenantes** impliquées dans la mise en œuvre du Start-up Act.
- Identifier les **mesures juridiques, fiscales et financières les plus pertinentes pour les différentes cibles (entrepreneurs, investisseurs, structures d'accompagnement)**

### Méthodologie

#### Recherche documentaire

- Revue de rapports et articles existants sur l'adoption de Start-up ACT dans d'autres pays
- Collecte et revue des textes de loi du Start-up ACT dans les pays benchmarkés (Lois & Projets de loi, décrets, arrêtés...)

### Pays benchmarkés



## Axes de benchmark



### Modèle de construction du Start-up Act

- Vision et stratégie
- Objectifs et impacts attendus
- Parties prenantes impliquées
- Genèse du Start-up Act
- Mise en œuvre du Start-up Act



### Startup Persona

- Critères pour définir une start-up / distinguer une start-up des autres entreprises



### Mesures et instruments juridiques

- Types de mesures juridiques, fiscales et financières identifiées et réformes mises en œuvre pour les entrepreneurs, les investisseurs, les startups, et structures d'accompagnement



**Couverture Géographique divers:** Couvrant le continent européen ainsi que différentes régions du continent africain



**Différents modèles de construction et de mise en œuvre** des politiques pro-start-up



**Différents niveaux d'avancement** en matière de conception et de mise en œuvre de politiques favorables aux start-up

# Benchmark: Tunisie

## Modèle de construction du Start-up ACT

### Vision et Stratégie : Startup Tunisia

Faire de la Tunisie un pays de startups à la croisée de la Méditerranée, de la région MENA et de l'Afrique

#### Piliers

**Startup ACT** : Cadre juridique comprenant une série d'avantages et d'incitations pour les entrepreneurs, les startups et les investisseurs.

**Start-up INVEST** : 3 instruments : (i) un fonds de fonds de capital-risque, (ii) un incubateur de sociétés de gestion, et (iii) un programme de garantie.

**Start-up ECOSYSTEM**: Un cadre de renforcement de l'écosystème incluant trois initiatives : (i) Financement (ii) Animation, et (iii) Connexions à l'international

#### Catalyseurs

**Pool de talents** : Montée en compétences sur les métiers du digital

**Accès aux marchés** : Initiatives favorisant l'accès aux marchés locaux et internationaux

**Clusters d'innovation** : Pôles de compétitivité et clusters d'innovation

**Ancrage Inclusion**: Inclusion régionale / du genre

### Objectives et impacts escomptés

#### Objectifs pour les 5 prochaines années (à partir de l'adoption du Start-up ACT)

1000 startups labellisées

10000 Emplois créés

Chiffre d'affaires moyen ≈1 MDT par Startup en 5 ans (≈300 k€).

Une startup tunisienne licorne valorisée à plus de 1 milliard USD en 5 ans.

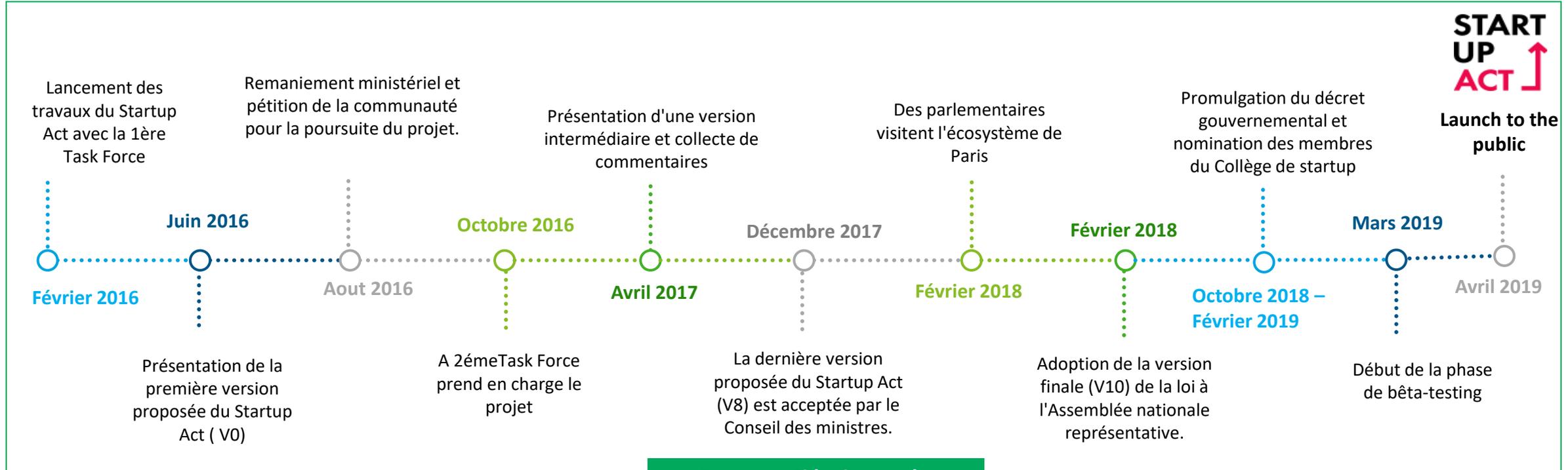
# Start-up Tunisia

*Une approche participative et plusieurs jalons ont été franchis avant l'adoption et le lancement du Start-up Act tunisien*



## Modèle de construction du Start-up Act

### Genèse du Start-up Act



### Facteurs Clés du succès

*Le Tunisian Start-up act a été conçu de manière collaborative et participative et selon une approche ascendante avec une implication forte et continue de tous les acteurs de l'écosystème des startups des secteurs public et privé.*

*Le mécanisme mis en place pour le développement du Start-up Act a bénéficié d'un fort soutien du gouvernement malgré l'instabilité politique*

*Une Task Force restreinte et polyvalente rattachée directement au Ministre en charge de l'économie numérique a œuvré à la réalisation du projet en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'écosystème pour les jalons structurants.*



## Modèle de construction du Start-up Act

### Gouvernance et organisation / Organes d'implémentation

Smart Capital, une société de gestion publique, a été créée et est responsable de la mise en œuvre des 3 piliers de la stratégie "Startup Tunisia". Les missions de Smart Capital comprennent :

- Le tri des candidatures pour l'obtention du label startup.
- La gestion du portail électronique des startups en tant que point de contact unique pour les startups.
- L'accompagnement et le suivi de la bonne mise en œuvre des avantages et incitations pour les startups labellisées.
- La gestion d'un fonds de fonds qui vise à investir dans plus de 13 fonds d'investissement dédiés aux startups à chaque stade de développement (Seed Stage, Early Stage et Late Stage).



Le Collège Start-up, comité indépendant mandaté par le chef du gouvernement, est chargé d'évaluer les demandes de labellisation de start-up et de se prononcer sur le caractère innovant et évolutif des projets candidats.

Le Collège Start-up est composé d'un président et de huit (08) membres issus des secteurs publics et privés ayant une grande expérience de l'entrepreneuriat, de la technologie et de l'innovation, de l'investissement...

Le mandat du Collège Start-up est de trois ans (renouvelable).

- La Banque centrale fixe et met en œuvre les règles et procédures de fonctionnement du compte en devises.
- Le ministre en charge de l'économie numérique et le ministre en charge des finances fixent le taux limite de participation au capital des sociétés d'investissement dans les startups, qui peut être garanti par le " Fonds de garantie des startups ".

## Start-up Persona

### Critères de définition d'une start-up

<b>AGE</b>	Son existence ne dépasse pas huit (8) ans à compter de la date de sa constitution
<b>TAILLE</b>	Chiffre d'affaires annuel $\leq$ 15 MDT ; Total du bilan $\leq$ 15 MDT ; Effectif $\leq$ 100 employés
<b>INDEPENDANCE DU CAPITAL</b>	2/3 du capital détenu par : • personnes physiques • des organismes d'investissement réglementées • des Startups étrangères
<b>INNOVATION</b>	Le modèle économique de la société doit être innovant, apportant une solution intéressante et différenciée à un problème donné
<b>SCALABILITÉ</b>	Marché cible : grand et homogène • Solution apportée adaptée au marché (solution-market fit) • Produit présentant un minimum d'avancement (POC) • Equipe capable d'implémenter le projet

Critères Objectifs

Critères Subjectifs



## Mesures pour les startups et les Entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux Entrepreneurs	Marché du travail	Jusqu'à 3 actionnaires fondateurs à temps plein peuvent bénéficier du droit à un congé sans solde, avec maintien de la relation contractuelle avec l'employeur pour une période d'un an renouvelable une fois. Droit accordé à tout salarié qui lance une start-up et qui a plus de 3 ans d'ancienneté.	Loi + Décrets
	Marché du travail	Bourse de Startup : Jusqu'à 3 actionnaires-fondateurs à temps plein peuvent bénéficier du droit à un congé sans solde, avec maintien de la relation contractuelle avec l'employeur pour une période d'un an renouvelable une fois.	Loi + Décrets
	Marché du travail	L'éligibilité aux programmes d'emploi prévus par la réglementation en vigueur pour tout jeune diplômé fondateur d'une startup pour une période maximale de trois ans.	Loi
	Marché du travail	Tout jeune diplômé employé dans une startup, a le droit de choisir entre la jouissance immédiate des programmes d'emploi ( CIVP, Karama, CSC) ou son report.	Loi
Avantages aux Startups	Accès aux marchés	Brevet : Prise en charge de la procédure de dépôt et des frais d'enregistrement des brevets pour les startups au niveau national et international dans la limite des ressources disponibles et dans le respect des règles de justice et d'équité.	Loi + Décrets
	Accès aux marchés	Toute startup est considérée comme un opérateur économique autorisé au sens des dispositions du code des douanes.	Loi

## Mesures pour les startups et les Entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux Startups	Gouvernance	Portail Startup : Point de contact numérique unique pour les startups/entrepreneurs (demandeurs et/ou bénéficiaires du label) pour soumettre leurs demandes et accéder aux avantages offerts par le cadre.	Loi + Décrets
	Marché du travail	Prise en charge par l'État des cotisations patronales et salariales au régime légal de sécurité sociale	Loi + Décrets
	Finance	Les startups sont légalement autorisées à émettre des obligations convertibles en actions	Loi
	Finance	Le droit d'ouvrir un compte spécial en devises et de le gérer librement en devises sous réserve de conditions spécifiques.	Loi + Circulaire
	Finance	Possibilité de choisir un commissaire pour l'évaluation des apports en nature des actionnaires d'une startup	Loi + Décrets
	Fiscal	L'exonération de l'impôt sur les sociétés qui, pour les PME traditionnelles, est calculée sur la base des bénéfices réalisés par une société qui y est soumise et qui a son activité commerciale habituelle en Tunisie et dont le taux varie généralement entre 10 et 35%	Loi



Mesures pour les startups et entrepreneurs

Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux Startups	Accès aux marchés	Carte technologique pour toutes les transactions effectuées via internet tels que les frais d'hébergement de sites web ou d'applications mobiles, la publicité et les abonnements à des sites web étrangers tant qu'elle ne dépasse pas la limite de 100K TND/an	Circulaire
	Accès aux marchés	Homologation et contrôle à l'importation : Les startups sont exemptées des procédures d'homologation et de contrôle technique du CERT et de l'ANCE lors de l'importation.	Note
	Accès aux marchés	Les marchés publics : Tout acteur public peut recourir aux concours d'innovation ouvertes afin de répondre à des problèmes identifiés ou d'atteindre des objectifs attendus. L'acteur public peut contracter avec les lauréats desdits concours de gré à gré et ce pour des contrats sous-jacents inférieurs à une valeur de 1 MDT et après avoir informé l'autorité des marchés publics.	Décret
	Finance	Création d'Anava Fund, un fonds de fonds dont la taille cible est de 100 millions d'euros et qui vise à investir dans plus de 13 fonds d'investissements dédiés aux startups à chaque stade de développement (phase d'amorçage, phase initiale et phase finale).	Convention



## Mesures pour les investisseurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux investisseurs	Fiscal	Exonération de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la limite des revenus ou bénéfices soumise à l'impôt pour les revenus ou bénéfices réinvestis en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Souscription au capital initial ou à son augmentation</li> <li>• Souscription au capital de sociétés d'investissement</li> </ul>	Loi + décret
	Fiscal	Exonération de la TVA, les avantages tirés des actions dans les startups	Loi
	Finance	Création du "Fonds de garantie pour les startups", un mécanisme permettant de garantir les participations des entreprises ou des fonds d'investissements dans la limite d'un taux fixe et uniquement en cas de liquidation amiable de la startup.	Loi + Convention
	Finance	Possibilité de choisir un commissaire pour l'évaluation des apports en nature des actionnaires d'une startup	Loi
	Finance	Les startups sont autorisées à procéder à plusieurs émissions d'obligations convertibles sans tenir compte des périodes d'option de conversion.	Loi



### Impacts du Start-up Act

31%

De Taux d'augmentation des investissements des Startups en Tunisie entre 2017 et 2021.

08

C'est le nombre moyen d'employés par startup, créant plus de 5500 emplois par les startups uniquement.

40

Nouveaux programmes et structures d'accompagnement aux startups lancés en 2021.

0.4 points

Augmentation de l'indice de l'écosystème des startups en Tunisie

684

Startups labellisées en juin 2022.

Classé  
2ème

dans le Top des écosystèmes de startups émergentes de la région MENA par startup Genome

\$100m

C'est le montant levé par la startup tunisienne InstaDeep en 2022, ce qui la rapproche d'une Licorne nationale.

\$21m

Fonds levés par les startups Tech en Tunisie en 2021

# Benchmark – Algérie

# Start-up Algérie

Une volonté gouvernementale et la création d'un Ministère dédié à l'économie de la connaissance et des start-ups



## Modèle de construction du Start-up.dz

### Vision et stratégie

Positionner l'Algérie comme un pôle africain en matière de création et d'innovation

### Les Piliers

Le label startup est octroyé pour le(s) personne(s) physique(s) , valable pour 4 ans renouvelables une 1 fois.

Le label projet innovant est octroyé pour le(s) personne(s) physique(s), valable pour 2 ans renouvelables une seul fois. Il permet au même titre que le label « startup » d'accéder à des avantages

Le label « Incubateur » est octroyé à toute structure publique, privé ou PPP postulant pour une durée de cinq (5) ans, renouvelable, dans les mêmes formes

### Modèle de construction et d'adoption

1. La loi startup Act est une initiative du ministère des startups dirigée par Yacine Oualid, le ministre qui veut faire de l'Algérie une " start-up nation ".
2. En 15 septembre 2020, Le décret numéro 20-254 a été publié dans le Journal Officiel numéro 55, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui annonce officiellement sur la création d'un comité national de labélisation des « start-up », des « projets innovants » et des « incubateurs ».
3. En 28 avril 2021, le décret exécutif n° 21-170 a été publié dans le Journal Officiel fixant les conditions et les modalités d'octroi des avantages fiscaux accordés aux entreprises ayant le label "start-up" ou le label "incubateur".
4. Les mesures fiscales ont été spécifiées lors de la loi du finance de 2020

### Gouvernance et organisation / Orgaes d'implémentation

- Le comité a pour missions d'attribuer les labels « Start-up », « Projet innovant » et « Incubateur », d'identifier des projets innovants et de les promouvoir, ainsi que de participer à la promotion de l'écosystème start-up
- Le comité national est présidé par le ministre chargé des start-up ou son représentant et elle est composée des représentants du ministre:
  - chargé des startup,
  - chargé des finance
  - chargé de l'enseignement supérieure et la recherche scientifique
  - chargé ministre chargé de la poste et des télécommunications ;
  - chargé de l'industrie ;
  - chargé de l'agriculture ;
  - chargé de la pêche et des productions halieutiques ;
  - chargé du numériques
  - chargé de la transition énergétique et des énergies renouvelables.
- Le comité national dispose d'un règlement intérieur propre qui définit ses activités, son protocole et sa composition .
- Les incubateurs de start-up dans le domaine des TIC sont encadrés par l'agence nationale de développement des parcs technologiques (ANPT).
- Le portail électronique national est la voie de communication avec les startups.



## Start-up Persona

### Critères de définition d'une start-up

<b>AGE</b>	La société ne doit pas exister depuis plus de huit (8) ans
<b>TAILLE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser le montant fixé par le comité national</li><li>La société ne doit pas avoir plus de 250 employés.</li></ul>
<b>CAPITAL</b>	Le capital social doit être détenu à, au moins, 50% par des personnes physiques, des fonds d'investissements agréés ou par d'autres sociétés disposant du label « Start-up »
<b>INNOVATION</b>	Le modèle d'affaires de la société doit s'appuyer sur l'innovation
<b>SCALABILITÉ</b>	L'entreprise doit avoir un potentiel de croissance important

Critères  
objectifs

Critères  
subjectifs

## Mesures pour les Start-ups

### Mesures et instruments juridiques

Axes	SousAxes	Mesures	Scope
<b>Avantages aux Startups</b>	Finance	Création d'un fond public dédiée aux startups: Fonds d'appui et de développement de l'écosystème "start-up", qui prend en charge le financement des entreprises disposant du label Startup, en fonds propre et en quasi-fonds propre.	<b>Convention</b>
	Fiscal	Exonération des entreprises disposant du label start-up <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP),</li> <li>• de l'impôt sur le revenu global (IRG) ,</li> <li>• ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) de trois (3) années, à compter de la date de début d'activité. ( durée de 4 ans)</li> </ul>	<b>Loi + Décret</b>
	Fiscal	Les entreprises soumises au régime de l'IFU, sont exonérées de l'IFU dans les mêmes conditions.	<b>Loi + Décret</b>
	Fiscal	Exonération de la TVA, et à l'application du taux de 5% de droits de douane pour les startups sur les équipements acquis , au titre de la réalisation de projets d'investissement.	<b>Loi + Décret</b>

## Mesures pour les investisseurs et l'écosystème

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux investisseurs	Finance	Introduction lors de la loi de finance complémentaire 2020, le crowdfunding en equity	Loi
	Finance	Création d'un compartiment 'Startup' à la bourse d'Alger	Loi + Décret
	Fiscal	Suppression d'un ensemble de règles prudentielles pour encourager le secteur privé à s'investir plus dans le capital risque.	Loi
Avantages à l'Ecosystème	Fiscal	Exonération de la TVA, et à l'application du taux de 5% de droits de douane pour les incubateurs sur les équipements acquis , au titre de la réalisation de projets d'investissement.	Loi
	Renforcement Ecosystème	Création du réseau d'accélérateurs de startup qui propose des programmes de coaching et de formation pour les startups	Convention

# Benchmark-Nigeria



## Modèle de construction du Start-up ACT

### Vision et stratégie

S'assurer que le Nigeria dispose de lois et de réglementation claires et adaptés aux besoins de son écosystème technologique, créant ainsi un environnement propice à la croissance, à l'attraction et à la protection des startups technologiques.

### Objectifs du NSB

Fournir un cadre juridique et institutionnel pour le développement des startups au Nigeria

Fournir un environnement propice à l'établissement, au développement et au fonctionnement des start-ups au Nigeria.

favoriser le développement et la croissance des **talents** en Tech

positionner l'écosystème des startups nigérianes comme le pôle principal de la technologie numérique en Afrique, avec d'excellents innovateurs dotés de compétences de pointe et de capacités exportables.

### Axes et objectifs

**Le projet de loi s'articule autour de 9 axes principaux, dont :**

La création du conseil pour l'innovation numérique et l'entrepreneuriat

Le renforcement et le développement des capacités de formation

Le portail de soutien et d'engagement des startups

Les incitations fiscales

La labellisation des startups

Soutien à la réglementation

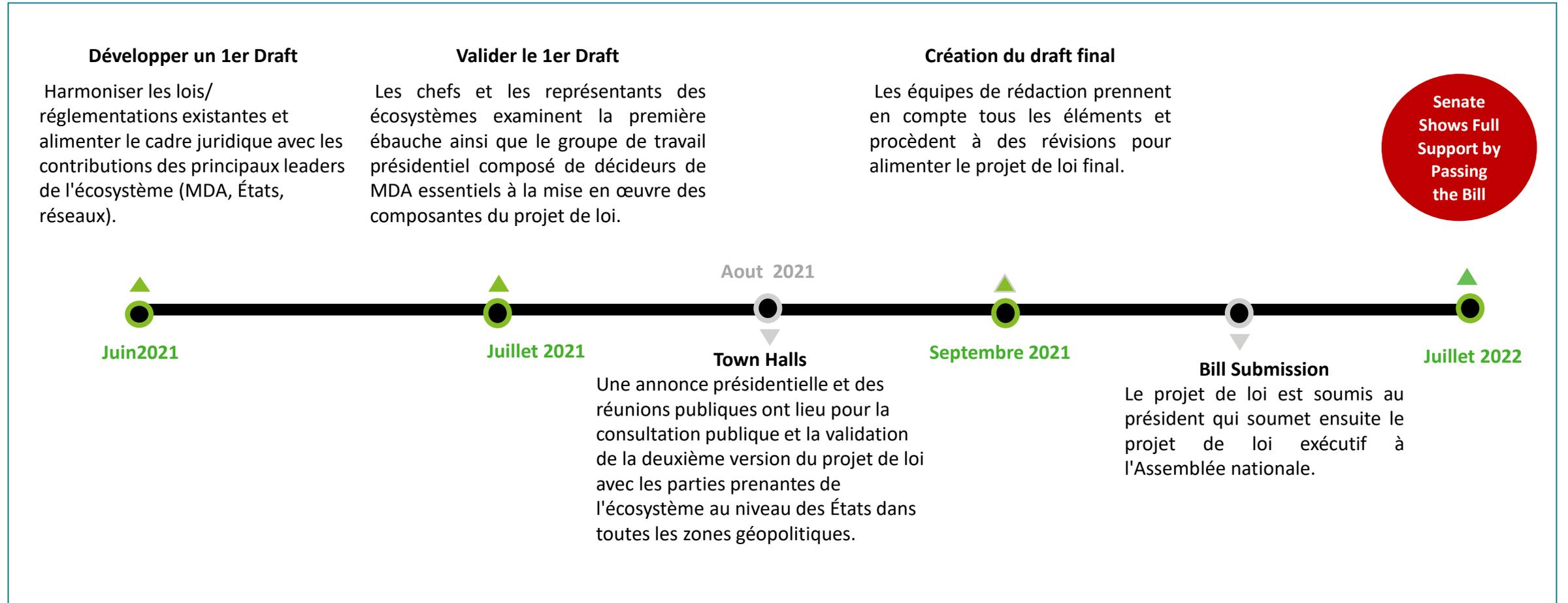
Fonds d'amorçage pour l'investissement des startups

Accélérateurs et incubateurs

Clusters, hubs, parcs d'innovation et zones de développement technologique



## Modèle de construction du Start-up ACT





## Modèle de construction du Start-up ACT

### Parties prenantes impliquées lors de la formulation du cadre

Le projet de loi sur les startups au Nigeria est une initiative conjointe de l'écosystème technologique nigérian et de la présidence visant à exploiter le potentiel de l'économie numérique par le biais de réglementations élaborées conjointement.

1. Projet géré par Venture Capital Platform
2. Supervisé par les membres du groupe stratégique consultatif présidentiel ce groupe stratégique consultatif présidentiel est composé de partenaires du gouvernement et de partenaires de l'écosystème.

Le projet a deux types de parties prenantes: Des partenaires de l'écosystème et des partenaire gouvernementaux.



### L'approche "Big tent" en collaboration avec I4POLICY

**Approche collaborative Public-Privée :** Le projet de loi sur la création d'entreprises au Nigéria a adopté une approche sous une grande tente en organisant plusieurs groupes de discussion et des réunions publiques dans différentes régions, des engagements de séries d'apprentissage, des rassemblements au niveau des États et des tables rondes, le tout visant à obtenir la contribution des parties prenantes de différents horizons

Le processus d'engagement implique toutes les parties prenantes de l'écosystème des startups, y compris le gouvernement (aux niveaux régional et fédéral, ainsi que dans les branches législative, exécutive et judiciaire du gouvernement), afin d'élaborer et de soumettre le projet de loi à la signature.

Il s'agit d'une initiative conjointe avec #i4Policy, qui bénéficie du soutien de la Fondation Innovation for Policy

Les lois/réglementations existantes ont été identifiées dans ce projet de loi. Le projet de loi est également utilisé comme une opportunité pour mettre à jour les lois existantes mais dépassées.



## Modèle de construction du Start-up ACT

### Gouvernance et organisation / Organes d'implémentation

#### Conseil national de l'innovation numérique et de l'entrepreneuriat

##### Conseil national de l'innovation numérique et de l'entrepreneuriat :

- Fournit des orientations pour le startup Bill
- Propose et révoque des politiques
- Gère l'octroi de subventions pour soutenir le développement technologique.

#### Membres du Conseil : 13 Membres

- **Président de la république** en tant que président,
- **Vice-président de la république** fédérale en tant que président suppléant,
- 4 Ministres dont le **ministre de la communication et de l'économie numérique** en tant que vice-président, le **ministre des finances**, du budget et de la planification nationale, le **ministre de l'industrie, du commerce et de l'investissement** .
- et le **ministre de la science, de la technologie et de l'innovation**
- **le gouverneur de la banque centrale** du Nigeria,
- 3 Représentants du forum consultatif des startups
- 2 Représentants de la société informatique du Nigeria et le directeur général de l'agence nationale de technologie de l'information et de développement en tant que secrétaire

#### Secrétariat du Conseil

L'agence nationale de développement technologique sert de secrétariat au conseil et ses directeurs généraux en sont les présidents :

- Gérer le processus de labellisation des startups
- Maintenir le répertoire des startups, des incubateurs et des accélérateurs.
- Soutenir les activités de R&D
- Soutenir la croissance et l'expansion des incubateurs privés et des programmes d'accélération
- Développer des mécanismes pour la préincubation des entités
- Développer, établir et encourager les hubs technologiques, les Technoparc et les hubs d'entreprises communautaires.
- Favoriser la synergie et les partenariats entre ou pour les startups et les investisseurs (anges, VCS, PE, investisseurs privés, institutions de financement du développement).
- Fournir des infrastructures adéquates pour la recherche et le développement.

#### Communication

- Le secrétariat du Conseil soutient ses activités par le biais du Portail Startup : une plateforme par laquelle une startup effectue son enregistrement auprès des ministères, départements et agences concernés.
- Le portail soutient les startups dans leurs processus d'admission, la collecte de fonds, l'accélération, les partenariats, la participation aux marchés publics,
- Un coordinateur nommé par le secrétariat du conseil national s'occupe du portail startup (il est nommé pour deux mandats, renouvelable une seule fois).

# Start-up Bill Nigéria

Quatre critères spécifiques : Age, Capital, statut Juridique, et innovation pour définir une start-up au Nigeria



## Start-up Persona

### Critères de définition d'une start-up

<b>AGE</b>	La société existe depuis moins de 10 ans
<b>CAPITAL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins 51% de ses actions détenues par un ou plusieurs nigériens.</li><li>• N'est pas une société holding ou une filiale d'une société existante</li></ul>
<b>STATUT JURIDIQUE</b>	Enregistrée en tant que société à responsabilité limitée
<b>INNOVATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilise des technologies pour créer des produits, des processus ou des services innovants</li><li>• ses objets sont l'innovation, le développement, la production, le développement et la commercialisation d'un produit ou d'un procédé innovant de technologie numérique.</li><li>• Détentrice ou dépositaire d'un produit ou procédé de technologie numérique ou propriétaire ou auteur d'un logiciel enregistré</li></ul>



Critères objectifs



Critères subjectifs



## Mesures pour les startups et entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
Avantages aux Entrepreneurs	Renforcement Ecosystème	Création d'un forum consultatif sur le portail des startups pour le partage d'informations et la collaboration dans l'écosystème des startups nigérianes.
Avantages aux Startups	Fiscal	Allègements fiscaux et incitations dans le cadre du programme d'incitation au statut de pionnier.
	Fiscal	Simplification des conditions requises pour qu'une startup puisse bénéficier des incitations fiscales existantes
	Fiscal	Exemption du paiement de l'impôt sur le revenu ou autre pour une période de 4 ans.
	Fiscal	Toute startup employant plus de 10 personnes, dont 60% sont des jeunes diplômés (depuis 3 ans maximum) et sans expérience professionnelle, peut bénéficier d'une exonération supplémentaire de 5% de l'impôt sur le revenu sur ses bénéfices pendant 5 ans maximum.
	Accès aux Marchés	Accès aux moyen d'exportation et à l'aide financière du Fonds de développement des exportations et des subventions pour l'expansion des exportations.



## Mesures pour les startups et entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux Startups	<b>Marché du travail</b>	Exemption de 35% de l'impôt sur le revenu pour les employés éligibles dans une startup pendant une période maximale de 2 ans. Les employés éligibles ont des critères spécifiques tels que le seuil de salaire minimum, et les compétences techniques	
	<b>Fiscal</b>	Exonération d'impôt de 5% pour les prestataires de services externes sur les revenus provenant de la fourniture de services techniques, de conseil, professionnels et de gestion à des startups labellisées. L'objectif est de qualifier l'impôt final à payer à l'impôt payé par une société non enregistrée au Nigeria.	
	<b>Infrastructure</b>	Facilitation des processus des transactions effectuées auprès de la commission des affaires commerciales.	
	<b>Accès aux marchés</b>	<p>Aider les startups dans l'internationalisation et la commercialisation de leurs droits de propriété intellectuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Désigner une section distincte sur le portail Startup pour faciliter l'enregistrement de la propriété intellectuelle.</li> <li>▪ Faciliter les demandes d'octroi ou de révocation de brevets et l'engagement d'actions en justice en cas de violation de toute propriété intellectuelle.</li> <li>▪ Assistance aux startups labellisées pour le dépôt et l'enregistrement de leurs marques ou brevets au niveau international</li> <li>▪ Simplifier l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle pour les startups au niveau national .</li> </ul>	



## Mesures pour les startups et entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
Avantages aux Startups	Accès aux marchés	Désignation d'une composante distincte sur le portail des startups pour faciliter et simplifier l'enregistrement des transferts de technologie pour les startups labellisées.
	Accès aux marchés	Réduction sur tous les frais applicables liés à l'enregistrement du transfert de technologie.
	Renforcement écosystème	Assistance technique pour permettre la commercialisation des résultats de R&D des startups
	Infrastructure	Désignation d'une section séparée sur le portail des startups pour faciliter les procédures de licence pour les startups fintech.
	Infrastructure	Harmonisation des règles et règlements qui affectent l'établissement, l'octroi de licences et les opérations des fintechs, et mise en place de plates-formes d'interactivité entre la banque centrale, la commission de sécurité et les startups.
	Renforcement écosystème	Encouragement de la participation des startups labellisées dans les sandboxes de régulation.



## Mesures pour les startups et entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
Avantages aux Startups	Finance	Encourager et soutenir les startups pour qu'elles soient cotées sur les bourses opérant au Nigéria ( bourse d'actions ou commodités).
	Finance	Création d'un fonds d'investissement d'amorçage pour les startups <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un budget pour les subventions à l'innovation</li> <li>• Financer les startups labellisées</li> </ul>
	Finance	Mise en place d'un système de garantie de crédit qui fournit un soutien financier et renforce les capacités des entrepreneurs en matière de gestion financière.
	Finance	Accélééré le processus de crowdfunding pour les startups labellisées.
	Renforcement Ecosystème	Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités pour les startups



## Mesures pour les investisseurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
<b>Avantages aux investisseurs</b>	<b>Fiscal</b>	Les investisseurs en startup ont droit à un crédit d'impôt pour investissement équivalant à 30 % du montant de l'investissement.
	<b>Fiscal</b>	Exemption de l'impôt sur les gains en capital pour les gains réalisés lors de la cession d'actifs par l'investisseur.
	<b>Fiscal</b>	Élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale d'incitations et d'allègements pour les investisseurs qui investissent dans des startups afin qu'ils bénéficient de crédits d'impôt sur leur investissement.
	<b>Finance</b>	Les startups peuvent lever des fonds par le biais de plateformes d'investissement de crowdfunding approuvées par la Securities and Exchange Commission.
	<b>Finance</b>	Garantir le rapatriement des investissements des investisseurs étrangers dans une monnaie librement convertible (dividendes, bénéfices ou produits des cessions après déduction des impôts et des obligations)



## Mesures pour l'écosystème

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
<b>Avantages à l'écosystème</b>	<b>Renforcement de l'écosystème</b>	Développer une politique nationale, des normes et des lignes directrices pour l'établissement d'accélérateurs et d'incubateurs et les réglementer.
	<b>Renforcement de l'écosystème</b>	Incitations pour les accélérateurs et les incubateurs en matière des subventions et des aides pour la R&D, la formation et l'expansion.
	<b>Infrastructure</b>	Publication d'un cadre pour l'établissement de clusters, des hubs et de parcs d'innovation qui aideront les startups sur des points tels que: <ul style="list-style-type: none"> <li>• la compréhension des aspects réglementaires,</li> <li>• la promotion des collaborations commerciales,</li> <li>• l'expansion sur les marchés étrangers,</li> <li>• la provision des espaces de travail gratuits ou à un taux subventionné.</li> </ul>
	<b>Renforcement Ecosystème</b>	Mise en place des programmes d'accélérateurs et d'incubateurs pour les startups



## Mesures pour l'écosystème

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
Avantages à l'écosystème	Culture	Collaborer avec les universités pour promouvoir l'esprit d'entreprise par le biais d'ateliers sur la création et la gestion d'une startup. .
	Infrastructure	Créer des centres d'acquisition de la technologie numérique
	Infrastructure	Établir des cadres de collaboration pour la création de parcs et de pôles d'innovation technologique dans les universités, les écoles polytechniques et autres établissements d'enseignement supérieur.
	Innovation / R&D	Financer la recherche, créer des liens entre les institutions de recherche, le secteur privé, le gouvernement et les autres parties prenantes, et fournir des capacités financières pour l'acquisition d'installations de recherche.
	Innovation / R&R	Accorder des aides Financière aux laboratoires technologiques, aux accélérateurs, aux incubateurs et aux hubs

# Benchmark-Sénégal

# Start-up Act Sénégal

*Le Start-up Act s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale du Sénégal : Sénégal numérique 2025 et Plan Sénégal Emergent*



## Modèle de construction du Start-up Act

### Vision et stratégie

#### Le Startup Act vise à :

- Impacter positivement l'économie nationale conformément à la stratégie Sénégal numérique 2025.
- Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans l'économie nationale conformément au Plan Sénégal Emergent (PSE).
- Encourager la collecte et le partage des données entre les entrepreneurs
- Construire une économie numérique efficace et compétitive, une administration sûre, prévisible et résiliente.

### Objectives du ACT

Création d'un cadre de soutien et de gouvernance spécifique pour les startups

Mise en place d'un régime juridique adapté pour l'enregistrement et la labellisation des startups

Création d'un centre de ressources dédié aux startups sénégalaises

Mise en place d'un ensemble de mesures incitatives pertinentes qui répondent à l'impératif de promouvoir et de soutenir le développement de la startup sénégalaise.

### Impact escompté

**100 startups are labélisées/an**

### Parties prenantes impliquées dans la formulation du cadre

- 60 acteurs clés de l'écosystème sénégalais de l'innovation : des entrepreneurs, des investisseurs, des bailleurs de fonds et des représentants du gouvernement, dont l'autorité fiscale et le ministère de l'éducation et des finances, ont participé à la rédaction de la loi.



- Le ministère de l'économie numérique est intervenu pour piloter le processus de consultation au nom du gouvernement.



- Plus de 1000 participants de la diaspora, des entrepreneurs citoyens, des institutions publiques, des décideurs politiques et des centres d'innovation ont pris part au processus de consultation dans une approche participative délibérative.





## Modèle de construction du start-up Act

### Gouvernance et Organisation / Organes d'implémentation

- Le Sénégal a adopté un processus de sélection discrétionnaire où les entreprises qui demandent le statut de startup doivent passer par un processus de sélection géré par un comité :
- Création d'une commission d'évaluation, d'appui et de coordination qui veille à l'octroi du label startup aux entreprises qui démontrent un fort potentiel de croissance.
- La BCE est chargée de faciliter la création et l'enregistrement des startups et des PME au Sénégal.



- Concernant les mécanismes financiers, le Sénégal dispose d'une institution "**DER/FJ**" **qui joue un rôle majeur dans le paysage de l'investissement**. Il s'agit d'un fonds de 30 milliards FCFA (50 millions USD) lancé par le Président du Sénégal pour catalyser l'entrepreneuriat.

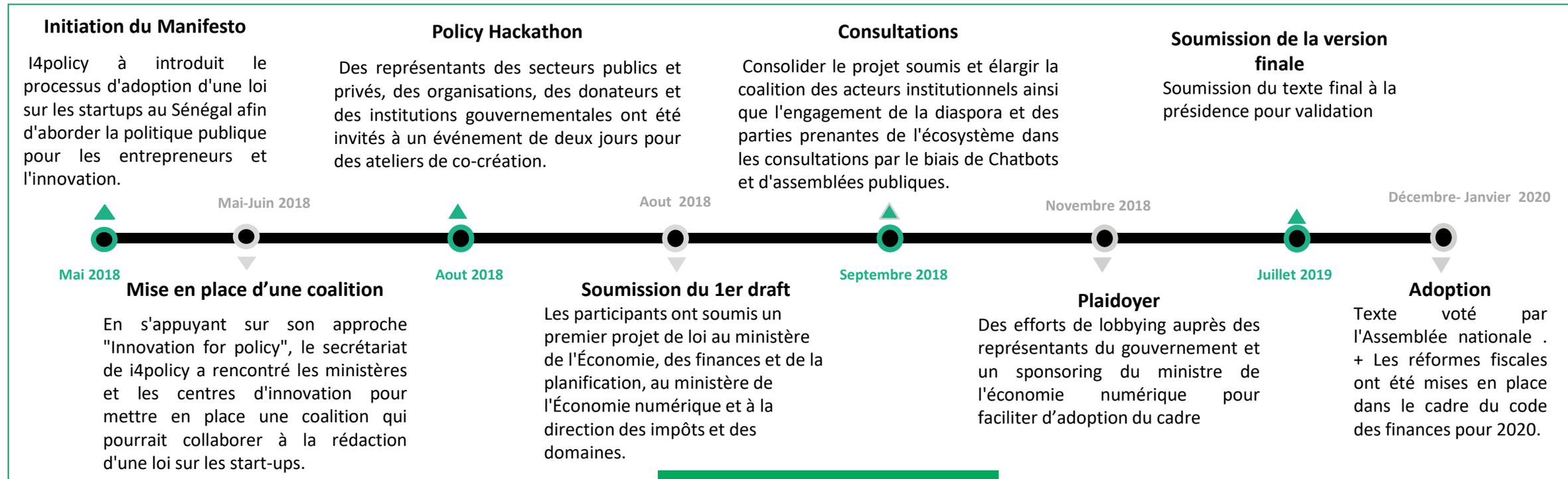




Une approche de co-création comprenant des "hackathons" politiques et d'autres consultations avec les parties prenantes publiques et privées ...

## Modèle de construction du start-up Act

### Genèse du start-up Act



### Facteurs clés de succès

Le Start-up Act sénégalais a été conçu dans le cadre d'un processus de consultation ascendant, suivant une approche participative entre les parties prenantes publiques et privées sur une période de 19 mois.

Le mécanisme mis en place pour l'élaboration du Startup Act est l'approche de co-création inclusive i4policy, connue sous le nom de "Innovation for policy Process".

L'innovation pour le processus politique consiste en un cycle composé de 1) l'établissement de l'agenda, 2) la rédaction et les consultations, et 3) la mise en œuvre.



## Start-up Persona

### Critères de définition d'une start-up

<b>AGE</b>	Son existence ne dépasse pas huit (8) ans à compter de la date de sa constitution	Critères objectifs
<b>CAPITAL</b>	Détenu par au moins 1/3 de personnes physiques qui sont des ressortissants ou des résidents sénégalais ou des personnes morales ayant leur siège au Sénégal.	
<b>INNOVATION</b>	Une entreprise innovante et agile	Critères subjectifs
<b>SCALABILITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Modèle économique disruptif</li><li>• Besoin de mécanismes de financement spécifiques adaptés à sa capacité exceptionnelle de création de valeur</li></ul>	



## Mesures pour les Start-ups, et les Entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	SousAxes	Mesures	Scope
Avantages aux Entrepreneurs	Finance	Subvention potentielle pour la formalisation de l'entreprise	Law + Decree
Avantages aux Startups	Infrastructure	Réservation du nom de domaine	Law
	Finance	Mesures pour faciliter les procédures personnalisés	Law
	Finance	Garanties pour obtenir des crédits jusqu'à un plafond fixé auprès de sources privées et publiques	Law + Decree
	Finance	Organiser un financement public ou privé (fonds) pour les startups : des stratégies et des mécanismes alternatifs pour le financement des startups seront définis et mis en œuvre par une commission inclusive établie en vertu du Startup Act.	Law + Decree



## Mesures pour les Start-ups

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux startups	Accès aux marchés	Protection des innovations et des inventions auprès des agences nationales et internationales de la propriété intellectuelle	Law + Convention
	Accès aux marchés	Facilitation de l'accès aux appels d'offres publics : une marge de préférence de 5 % pour toutes les startups qui participent à un appel à la concurrence publique. "Avantage cumulé".	Law
	Renforcement Ecosystème	Aide aux activités de recherche et développements	Law
	Fiscal	Exonération de l'Impôt minimum forfaitaire (IMF) pendant trois ans	Law
	Fiscal	Prise en charge des cotisations de sécurité sociale et autres charges sociales : Exonération de la contribution forfaitaire à la charge des employeurs (CFCE) pendant trois ans.	Law



## Mesures pour les startups, investisseurs et écosystème

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sub-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux startups	Fiscal	Suppression de la collecte minimale de 500.000 FCFA pour le FMI	Loi
	Fiscal	Réduction (de 25.000 à 10.000) des droits d'enregistrement pour la création de sociétés lorsque le capital est égal à un maximum de cent (100) millions de FCFA	Loi+ Convention
Avantages aux investisseurs	Accès aux marchés	Les candidats à un marché public, à une délégation ou à un contrat de partenariat qui acceptent de sous-traiter 30 % des services couverts par le contrat à des startups ou qui présentent une offre groupée avec des startups peuvent bénéficier d'une marge de préférence de 5 %.	Loi + Convention
Avantages à l'Ecosystème	Finance	Les OES publiques ou privées peuvent bénéficier d'incitations pour faciliter le soutien aux startups.	Loi + Decret
	Renforcement Ecosystème	Mise en place d'une plateforme de formation et de renforcement des capacités dédiée à la startup enregistrée	Loi + Decret

# Benchmark-Italie



## Modèle de construction du Start-up Act

### Vision et stratégie

Le Startup Act italien vise à créer des conditions favorables à la création et au développement d'entreprises innovantes afin de contribuer de manière significative à la croissance économique et à l'emploi, notamment celui des jeunes.

### Objectives du Startup Act Italien

- Favorise la diffusion des connaissances dans l'ensemble du tissu économique
- Soutenir une nouvelle production italienne orientée vers les secteurs de haute technologie et de haute qualification.
- Soutenir l'esprit d'entreprise et encourager les gens pour prendre des risques dans l'entrepreneuriat
- l'amélioration de la mobilité sociale,
- La création de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes,
- Le renforcement des liens entre les universités et les entreprises,
- L'augmentation de la capacité de l'Italie à attirer les capitaux et les talents étrangers.
- Rendre le pays plus attrayant pour les investisseurs.

### Modèle d'adoption et Parties prenantes impliqués

- La loi a été élaborée par un task force composé de 12 experts nommés par le ministre du développement économique.
- Les propositions de la loi italienne sur les startups ont été établies en avril 2012 par le ministre du développement économique, ainsi que les suggestions issues d'une vaste consultation avec les principaux acteurs composant l'écosystème italien des startups.
- le ministère du développement économique réalise un effort de reporting exhaustif, afin de surveiller les preuves des effets de la politique sur les startups innovantes et de les partager avec le public.
- Le gouvernement a effectué plusieurs mises à jour et améliorations au cours des années de l'ISA et d'autres politiques ont été lancées qui étaient pertinentes pour les startups comme le Plan pour l'industrie 4.0.

### Mise en œuvre

- Enregistrement en tant que startup innovante auprès du Chambre de Commerce locale, est volontaire et gratuit.
- L'enregistrement peut être effectué sur un portail unique mis en place par les chambres de commerce.
- Les chambres de commerce effectuent des contrôles de routine pour s'assurer que les startups innovantes répondent aux exigences légales.
- Chaque année les startups innovante doivent confirmer qu'elles remplissent toujours les exigences fixées par la loi :ISA



### Start-up Persona

#### Critères de definition d'une start-up

<b>AGE</b>	Être constituée depuis moins de cinq ans,
<b>TAILLE</b>	Avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 5 millions d'euros
<b>LOCALISATION</b>	Avoir leur siège social en Italie ou dans un autre pays de l'UE
<b>CAPITAL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ne pas avoir distribué de bénéfices,</li><li>• Ne pas être le résultat d'une fusion, d'une scission ou d'une vente d'une entreprise ou d'une branche.</li></ul>
<b>INNOVATION</b>	<p>Son objet exclusif est la production, le développement et la commercialisation de biens ou de services innovants à haute valeur technologique : Les startups innovantes doivent remplir 1 des 3 conditions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les dépenses en R&amp;D sont de 15% des dépenses annuelles ou du chiffre d'affaires.</li><li>2. Qualification des employés (1/3 sont chercheurs/ doctorant, ou 2/3 sont diplômés de Master)</li><li>3. Propriétaire ou dépositaire d'un brevet ou d'un logiciel enregistré.</li></ol>



Critères  
objectifs



## Mesures pour les entrepreneurs

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
<b>Avantages aux Entrepreneures</b>	<b>Gouvernance</b>	Les fondateurs peuvent créer leur société entièrement en ligne
	<b>Gouvernance</b>	L'incorporation est autorisée sans la supervision d'un notaire public
	<b>Renforcement Ecosystème</b>	Assistance gratuite aux utilisateurs à toutes les étapes de la procédure d'enregistrement
	<b>Fiscal</b>	Exemption des droits de timbre et autres frais normalement dus aux chambres de commerce



## Mesures pour les startups

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
Avantages aux startups	Finance	En cas de pertes systématiques, la startup innovante bénéficie d'une période de d'un an pour couvrir les pertes supérieures à 1/3 du capital social (délais reportés de deux exercices)
	Fiscal	Les startups innovantes sont exemptées des réglementations sur les sociétés fictives et sur les sociétés enregistrant des pertes systématiques : Exempté <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des pénalités fiscales,</li> <li>• De l'application d'un revenu minimum aux fins de l'impôt sur les sociétés,</li> <li>• La limitation des crédits de TVA</li> <li>• Du la surtaxe de 10,5 % sur l'impôt sur les sociétés</li> </ul>
	Fiscal	Exemption de l'obligation d'apposer un visa de conformité pour la compensation des crédits de TVA.
	Marché du travail	Aucune obligation de maintenir un ratio fixe entre contrats à durée déterminée et à durée indéterminée (uniquement les start-ups de plus de 5 employés).



## Mesures pour les startups

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures	Scope
Avantages aux startups	Marché du travail	Les contrats de travail peuvent également être très courts et être renouvelés pour un nombre indéfini de fois (24 mois)	
	Marché du travail	Possibilité de rémunérer le personnel de manière flexible par le biais de rémunérations fixes et variables, d'options d'achat d'actions et de travail sur fonds propres (Actions) .	
	Infrastructure	Les start-ups innovantes "matures" qui conservent une composante d'innovation claire peuvent se transformer en PME innovantes où les PME innovantes bénéficient de la plupart des mesures du startup Act Italien.	
	Finance	Facilitation de l'accessibilité des prêts par le biais d'un fonds de garantie sur condition d'enregistrement. .	
	Gouvernance	En cas de défaillance, exemption des procédures normales de faillite, de concordat préventif et de liquidation administrative obligatoire : procédure plus rapide et plus simple.	



## Mesures pour les startups

### Mesures et instruments juridiques

Axes	Sous-Axes	Mesures
Avantages aux startups	Finance	<p>Les startups Innovative S.R.L peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Créer des catégories d'actions avec des droits spécifiques (par exemple, des catégories d'actions sans droit de vote ou dont le droit de vote n'est pas proportionnel à la part de capital)</i></li> <li>• <i>Effectuer des transactions sur leurs propres actions</i></li> <li>• <i>Emettre des instruments financiers tels que des options d'achat d'actions et des contrats de travail en contrepartie d'actions ;</i></li> <li>• <i>Offrir des actions de capital au public.</i></li> </ul>
	Finance	<p><b>Fundraising through equity crowdfunding campaigns:</b> Les startups peuvent lever des fonds en offrant des actions au public par l'intermédiaire de portails web de financement participatives, juste 5 % du capital doit être détenu par investisseurs professionnels.</p>
	Finance	<p>Accès préférentiel au <b>Fonds de garantie des PME</b>, un mécanisme public qui favorise l'accès au crédit en garantissant les prêts bancaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <i>Intervention gratuite</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Procédure d'enquête rapide</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Garantie jusqu'à 80 % du montant total, sans évaluation du plan d'affaires et des bilans et sans garanties supplémentaires de la banque.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Montant maximum garanti : 2,5 millions d'euros, qui peut également être réparti sur plusieurs opérations.</i></li> </ul>



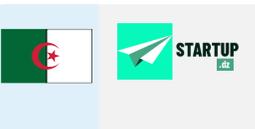
## Mesures pour les startups, investisseurs et écosystème

### Mesures et instruments juridiques

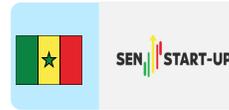
Axes	Sous-Axes	Mesures
Avantages aux Startups	Accès aux marchés	<p>Services ad hoc pour l'internationalisation des startups par l'Agence italienne du commerce, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une réduction de 30% sur les coûts standard,</li> <li>• Un accompagnement à certains des principaux événements internationaux pour la haute technologie,</li> <li>• Le mentorat et le renforcement des capacités pour les startups.</li> <li>• Assistance réglementaire, fiscale, d'entreprise, contractuelle, de crédit, etc.</li> </ul>
Avantages aux investisseurs	Fiscal	<p>Incitations fiscales pour les investisseurs en capital, avec une période de détention de 3 ans se manifestant par une déduction de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes physiques : 30% pour les investissements jusqu'à 1 million d'euros</li> <li>• Sociétés de capitaux : 30% du montant investi jusqu'à 1,8 million d'euros.</li> </ul>
Avantages à l'Ecosystème	Renforcement Ecosystème	<p>Les incubateurs certifiés bénéficient comme les startups de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'une constitution gratuite et numérique</li> <li>• Exemption des frais normalement dus aux chambres de commerce</li> <li>• Accès simplifié et gratuit au Fonds de garantie PME</li> <li>• Accès préférentiel au programme Italia Startup Visa.</li> </ul>

# Synthèse et bonnes pratiques

# Éléments clés du benchmark

	Vision	Définition d'une start-up	Modèle de construction	Facteurs clés de succès
	<p>Faire de la Tunisie un pays de startups à la croisée de la Méditerranée, de la région MENA et de l'Afrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Age &lt; 8 ans détenus par des personnes physiques</li> <li>Employés &lt; 100</li> <li>CA &lt; 15 MDT</li> <li>Capitale / indépendance: + 2/3</li> <li>Dimension innovante / technologique</li> <li>Scalabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approche Bottom-up</li> <li>✓ Approche participative</li> <li>✓ Taskforce constituée pour porter le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie claire et cohérente pour soutenir les start-ups et l'innovation</li> <li>Approche participative</li> <li>Des champions publics et privés</li> <li>Volonté politique / soutien politique et gouvernemental fort</li> <li>Modèle de mise en œuvre solide</li> </ul>
	<p>Positionner l'Algérie comme un pôle africain en matière de création et d'innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Age &lt; 8 ans</li> <li>Le CA annuel ne doit pas dépasser le montant fixé par le comité national</li> <li>&lt; 250 employés</li> <li>Capital social détenu à &gt; 50% par des personnes physiques, fonds ou sociétés labellisées</li> <li>Potentiel de croissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approche Top-down</li> <li>✓ Création d'un ministère dédiée à la promotion de l'innovation et des start-ups</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie claire et cohérente pour soutenir les start-ups et l'innovation</li> <li>Approche participative</li> <li>Des champions publics et privés</li> <li>Volonté politique / soutien politique et gouvernemental fort</li> <li>Modèle de mise en œuvre solide</li> </ul>
	<p>Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans l'économie nationale conformément au Plan Sénégal Emergent (PSE).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Âge &lt; 8 ans</li> <li>Innovant et agile</li> <li>Evolutif et disruptif</li> <li>Capacité de création</li> <li>de valeur</li> <li>Capital : détenu par 1/3 de sénégalais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inspiré par la méthodologie de i4Policy</li> <li>✓ Approche participative bottom-up</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approche de co-création</li> <li>Un plaidoyer fort de la part des parties prenantes de l'écosystème</li> <li>Processus de consultation innovant (utilisation des Policy Hackathons)</li> </ul>
	<p>Création d'un environnement propice à la croissance, à l'attraction et à la protection des start-ups technologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Âge &lt; 10 ans</li> <li>&gt; 51% détenue par des nigériens</li> <li>N'est pas une société holding ou une filiale</li> <li>SARL</li> <li>Dimension technologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approche top-down émanant d'une stratégie et d'une volonté du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volonté politique et portage gouvernemental</li> <li>Cohésion et cohérence entre les différentes lois existantes / modification des lois existantes pour assurer une cohérence du dispositif</li> </ul>
	<p>Créer des conditions favorables à la création et au développement d'entreprises innovantes afin de contribuer de manière significative à la croissance économique et à l'emploi, notamment celui des jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; 5 ans &lt; 5 millions d'euros</li> <li>Avoir leur siège social en Italie ou dans un autre pays de l'UE</li> <li>Ne pas avoir distribué de bénéfices,</li> <li>Ne pas être le résultat d'une fusion, d'une scission ou d'une vente</li> <li>Dimension innovante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approche top-down</li> <li>✓ Approche itérative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approche itérative et amélioration continue du cadre / dispositif</li> <li>Conception et mise en œuvre d'un dispositif de développement d'une industrie 4.0 et d'autres lois pour promouvoir l'innovation pour offrir un cadre intégré de développement de l'innovation</li> </ul>

# Principales mesures et incitation adoptées par les pays benchmarkés



Labor	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bourse Startup/ fondateurs</li> <li>Éligibilité aux programmes d'emploi</li> <li>Couverture des cotisations de sécurité sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture des cotisations de sécurité sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N.A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exemption de 35% de l'impôt sur le revenu pour les employés d'une startup pour 2 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de rémunérer les employés par le biais de rémunération fixes et variables, d'options d'achat d'actions et de travail sur fonds propres (Actions)</li> </ul>
Market Access	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assistance en matière de protection d'IP au niveau national et international,</li> <li>Exemption des procédures de contrôle d'importation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assistance en matière de protection d'IP au niveau national et international</li> <li>Préférence de marge de 5% pour les startups participant aux appels d'offres publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N/A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions pour l'expansion des exportations</li> <li>Aider les startups dans l'enregistrement, la commercialisation et le transfert de droits de propriété intellectuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services ad hoc pour l'internationalisation des startups par l'Agence italienne du commerce</li> </ul>
Fiscal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération de l'impôt sur les sociétés pour les startups et pour les bénéficiaires des investisseurs issus des startups</li> <li>Exonération de la TVA pour les investisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération de l'impôt minimum forfaitaire</li> <li>Réduction des droits d'enregistrement pour la création de sociétés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération pour les startups de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), de l'impôt sur le revenu global (IRG), ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés</li> <li>Exonération de la TVA, et l'application du taux de 5% de droits de douane pour les incubateurs et les startups sur les équipements acquis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exemption du paiement de l'impôt sur le revenu pour 4 ans</li> <li>Exemption de l'impôt sur les gains en capital pour les gains réalisés lors de la cession d'actifs par l'investisseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déduction de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés pour les investisseurs.</li> <li>Exemption des réglementations sur les sociétés fictives et sur les sociétés enregistrant des pertes systématiques</li> </ul>
Finance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte en devises étrangères,</li> <li>Émission d'obligations convertibles,</li> <li>Fonds de fonds de 100 millions d'euros,</li> <li>Fonds de garantie pour la participation à des start-ups</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garanties de crédit</li> <li>Subvention potentielle pour l'incorporation</li> <li>Mise en place d'un financement public/privé pour les start-ups</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds public dédié aux startups</li> <li>Introduction du crowdfunding lors de la loi de finance complémentaire 2020</li> <li>Création d'un compartiment 'Startup' à la bourse d'Alger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un fonds d'investissements d'amorçage pour les startups</li> <li>Mise en place d'un système de garantie de crédit</li> <li>Garantir le rapatriement des investissements des investisseurs étrangers dans une monnaie librement convertible</li> <li>Accorder des aides financières aux laboratoires technologiques, aux accélérateurs, aux incubateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès préférentiel au Fonds de garantie des PME</li> <li>Les startups peuvent collecter des fonds par le biais de campagnes d'Equity-crowdfunding</li> <li>Les startups innovantes peuvent créer des catégories d'actions avec des droits spécifiques</li> </ul>
Business Support	<p>N/A</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une plateforme de formation et de renforcement des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du réseau d'accélérateurs de startup</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec les universités pour promouvoir l'esprit d'entreprise</li> <li>Harmonisation des règles et règlements qui affectent l'établissement, l'octroi de licences et les opérations des fintechs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cas de défaillance, exemption des procédures normales de faillite, de concordat préventif et de liquidation administrative obligatoire</li> </ul>
Infrastructure / governance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portail Startup : Point de contact unique numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réservation d'un nom de domaine</li> <li>Assistance aux structures de soutien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N.A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des centres d'acquisition de la technologie numérique</li> <li>Création d'un forum consultatif sur le portail des startups pour le partage de connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une société entièrement en ligne</li> </ul>

# Facteurs clés de succès de conception et de mise en œuvre d'un Start-up Act en Mauritanie

